

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 13 (1940-1941)

Heft: 9

Rubrik: Le home d'enfants = Das Kinderheim = L'asilo infantile privato

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE HOME D'ENFANTS

Das Kinderheim

L'ASILO INFANTILE PRIVATO

Mitteilungen des Verbandes schweizerischer Kinderheime

Verantwortliche Redaktion: Fr. Helene Kopp, Ebnat-Kappel, Tel. 72123. Nachdruck nur mit Zustimmung der Red. gestattet
Sekretariat: Dr. H. R. Schiller, St. Peterstraße 10, Zürich 1, Tel. 72116, Postcheck VIII 25510

Nouvelles considérations sur l'Autonomie des écoliers.

Mémoire présenté au Congrès international d'Education nouvelles de Paris, août 1939.

Par AD. FERRIERE, Les Pléiades sur Blonay (Vaud).

I.

Il est constant qu'une des difficultés majeures du problème de l'éducation réside dans le conflit toujours renouvelé entre l'épanouissement de l'individu et la conservation de la société. L'enfant naît égo-centriste — pour employer le terme de M. Jean Piaget, — tandis que le bon ordre social exige l'altruisme, ou tout au moins un certain minimum de respect de la personne d'autrui et de ce qui lui appartient, ainsi qu'un certain minimum de véracité — qui implique courage, — et ces qualités supposent à leur tour la répression, chez soi-même, de certains instincts de violence, de possession, d'appropriation et enfin (une fin qui, chez certains primitifs, comme chez les animaux menant une existence collective, est un début) l'attachement au bien commun du groupe social, sa compréhension et son respect. Et ceci ne va pas sans sacrifices personnels. Aussi bien, les sociétés les plus primitives prévoient-elles déjà un système de défense collective contre le meurtre, le vol, certaines formes de mensonge et d'égoïsme; et la morale — au sens latin de m o r e s , les mœurs — condamne-t-elle ces défauts. Le mot „défaut“ lui-même, apparenté à „défaillance“ exprime un „manque“, une lacune au sens social chez l'individu inadaptable ou simplement inadapté.

L'éducation traditionnelle a voulu viser avant tout au bien de la collectivité. Elle s'est donc trouvé amenée à réfréner l'expansion de l'individualité. Même là où elle a cru devoir mettre le bien de la personne au premier plan, elle l'a fait au nom d'une morale ou d'une religion collective, et elle a abouti bien plus au dressage moral de la personnalité qu'à l'expansion de la personne profonde, dans sa totalité et sa qualité, par où je veux dire: l'être intérieur, bio-psychologique, conforme au type original et original, celui qui, par sublimation de ses tendances, deviendra celui qu'il doit devenir, mais qui, au début de son évolution, est réputé insociable et, de ce fait, blâmé lorsqu'il s'écarte par trop des chemins battus. Combien ne rencontre-t-on pas de cas de refoulements dûs à la réprobation de l'opinion publique conformiste! Et ceci point seulement dans certaines petites villes des Etats-Unis!

En sens inverse, à l'excès de conformisme et d'uniformité imposée, vient s'opposer la licence ou excès de liberté déréglée chez l'individu. Certains pédagogues qui se croient émancipés et novateurs prônent cette liberté excessive, la pratiquent dans leurs classes et aboutissent ainsi à l'anarchie. Le livre de M. Albert Ehm, „L'Education nouvelle“, est plein d'exemples de ces excès. Nos congrès — celui de 1927 à Locarno surtout — les ont condamnés. Des preuves récentes — tel l'ouvrage de M. J. R. Schmid, „Le Maître-Camarade et la Pédagogie libertaire“ — attestent que cette espèce de maîtres pseudo-novateurs existe encore. Comme il existe également des milliers de parents-camarades dépourvus de tout sens de l'éducation. Aucune connaissance de la psychologie du subconscient ne vient, chez eux, suppléer à cette lacune. Je ne veux pas dire par là, bien entendu, qu'il faut bannir toute liberté de la classe ou de la famille et que je songe à ré-instaurer l'autorité, au sens brutal et arbitraire, au sens „extérieur“ du terme. Je prétends au contraire que, là où il y a, chez les adultes, intuition saine du bien de l'enfant, intuition de préférence complétée par la connaissance de la psychologie du subconscient et par celle des lois de la psychologie génétique, une autorité naturelle s'établit qui va au devant du besoin obscur mais profond d'ordre et d'harmonie, besoin inné chez les enfants sains.

Cette autorité morale implique la liberté (mais non la liberté illimitée et inconditionnelle) de l'enfant; elle répond à quelque chose de normal en lui, à un besoin de protection et de confiance. Par là, on peut affirmer qu'au sommet de cette convergence signalée au début entre les termes société et individu — qui semblent tout d'abord s'opposer — le bien de la collectivité et le bien de la personne coincident. Ils coincident, parce qu'ils sont l'expression unique d'une même loi, d'un même bien, d'un même ordre, disons: d'une même „Totalité“ — comme le dit M. Henri L. Miéville, professeur à l'Université de Lausanne, dans son beau livre: „Vers une philosophie de l'Esprit ou de la Totalité“. Conservons à ce bien total, à cette harmonie, à cet équilibre, le terme si controversé de „spiritualité“. Et

disons que le bien spirituel de l'enfant implique le bien de la société, comme aussi le bien de la société suppose celui de la personne de l'enfant.

Nous, novateurs, nous avons à lutter sur deux fronts: celui de la tradition périmée, celle qui tend à uniformiser les êtres, comme le fait encore l'enseignement officiel dans nombre de pays: classes nombreuses où tous les élèves sont obligés de marcher du même pas dans toutes les disciplines du programme, l'assimilation des matières imposées étant contrôlée par des examens rigides. L'autre front de combat est celui de la liberté mal comprise laissée à la jeunesse par des parents insouciants ou croyant bien faire; liberté plus souvent encore conquise de haute main par la jeunesse elle-même; car l'autorité mal comprise des adultes pousse à la réaction, à la rébellion — et la contagion des milieux émancipés exerce une influence suggestive et collective intenses à l'heure qu'il est. Ce qui peut, dans les meilleures conditions, constituer un bien; ce qui, le plus souvent, il faut en convenir, constitue un mal. Ce qui, de toute façon et quoi qu'on en pense, constitue un fait dont il convient de tenir compte.

Résumons ces considérations préliminaires en déclarant: si le progrès moral et social réside dans l'équilibre entre la différenciation et la concentration, entre l'enrichissement de l'être et la possession de soi; — si le mal réside dans l'excès de l'un ou de l'autre de ces dynamismes complémentaires s'exerçant sans contre-poids et sans son complément naturel; — il ne faut rejeter ni la liberté, condition de la différenciation, ni l'autorité, lorsque celle-ci contribue à la conquête de la possession de soi, mais les harmoniser.

II.

La deuxième partie de mon exposé part d'un exemple concret: l'organisation d'ateliers dans une école nouvelle à la campagne. Les faits rapportés sont réels; si je ne les situe pas dans le temps et l'espace, c'est simplement pour conserver à l'expérience rapportée sa valeur universelle et typique.

L'école en question avait donc installé deux ateliers, un grand, ouvert à tous les élèves sans restrictions, et un plus petit, attenant, réservé au seul directeur, bon ébéniste à ses heures, et fermé à clef. Cette école a pour principe: „Les élèves doivent apprendre à se discipliner eux-mêmes“. Donc, toute liberté d'entrer et de sortir, d'utiliser les outils, de transformer les matières premières pour toute sorte de fins, constructions ou réparations, voulues par les élèves. Résultat: en peu de temps, les outils furent égarés ou détériorés. On discuta ces faits à l'assemblée de la communauté scolaire et on décida que chacun y mettrait du sien pour que l'outillage fût désormais respecté, ménagé et remis en place.

Durant ce temps, les outils privés du directeur, conservés sous clef, étaient naturellement demeurés

intacts. Toutefois, cette façon de faire parut à celui-ci peu démocratique et lui conférer une position à part, un privilège, alors qu'il s'efforçait par ailleurs d'effacer toute distinction entre lui et les autres membres de la communauté scolaire, désirant exercer une action purement humaine, respectant l'expérience de chacun et contribuant simplement à éclairer sa raison et sa conscience, sans exercer d'autorité directoriale ou dictatoriale. Il laissa donc ouverte également la porte de son propre atelier.

Les enfants inéduqués — ou trop éduqués par les méthodes autoritaires selon l'ancienne mode — abusent volontiers de la liberté qu'on leur laisse. Leur réaction subconsciente contre toute autorité s'étend à la discipline, à l'ordre collectif, même celui qui a été institué par des pairs, bref à tout ce qui les gêne. Phase d'égocentrisme, naturelle durant la première enfance, mais qui remonte à la surface lorsque les adultes ont voulu hâter par trop l'action moralisatrice. L'atelier du directeur pâtit gravement de ces „complexes“ freudiens anti-autoritaires! On discuta le cas à nouveau et on décida donc à l'assemblée que, vu le nombre des inadaptés, on fermerait désormais les deux ateliers à clef. On n'y laisserait pénétrer que des as de sagesse!

Une école nouvelle (lorsqu'elle a acquis quelque célébrité) attire beaucoup de visiteurs. Celle-ci, surtout, connue pour les transformations extraordinaires réalisées chez des enfants réputés insupportables; ces miracles avaient été obtenus, disait-on, par la méthode de la liberté absolue. — „Liberté absolue? Qu'est-ce à dire? Les ateliers de travaux manuels — activités favorites chez les gosses de 8 à 15 ans — y sont fermés à clef! Il faut, quand le directeur lui-même veut les faire visiter, aller chercher le préposé aux clefs, et souvent on ne le trouve pas — à moins que ce soit celui-ci qui ne les trouve pas!“

A l'assemblée, on prit de belles résolutions. Désormais les ateliers sont de nouveau ouverts à tout venant. Mais chacun aura ses propres outils, sous clef. Belles résolutions; mais... autant en emporte le vent! Même les outils privés ont disparu peu à peu. „Cet âge est sans pitié“, a dit le bon La Fontaine. Et il a négligé de donner une „morale“ à sa fable „Le Meunier, son fils et l'âne“!

(à suivre)